

Le PÔLE IAR a déposé plusieurs projets afin de bénéficier des subsides de l'Etat. Ce dernier vient de sélectionner 62 nouveaux projets de recherche et développement collaboratifs qui vont pouvoir bénéficier de son aide. Parmi eux, trois projet du pôle IAR, à savoir : la création d'un bio raffinerie bois BIO3 ; un projet de sécurité sanitaire baptisé Ozone 2020 ; et un autre projet de production de fibres naturelles par oxyfluoration, appelé ACTIvation.

www.iar-pole.com